

Solidarité agricole

Novembre 2016, vol. 29, n° 5



L'Union des producteurs agricoles

ÉDITORIAL



François Bourassa, président

Le pouvoir de récolter le fruit de nos efforts collectifs

Ces mots prennent tout leur sens considérant les défis qui nous attendent.

Nous devons rester actifs et faire preuve de détermination pour défendre entre autres nos programmes de sécurité du revenu, notre système de gestion

de l'offre, la mise en marché collective et notre crédit de taxes foncières agricoles.

Après une courte période de prix acceptables, dans les secteurs de la viande porcine et bovine et dans les secteurs des produits céréaliers et maraîchers, la situation au cours des derniers mois s'est détériorée. Cette trop courte période de bons prix n'a pas permis d'amasser les liquidités nécessaires pour pallier les investissements non réalisés durant la période précédente. Quant aux programmes de sécurité du revenu, au lieu de devenir plus performants, ont été amputés dans certains secteurs de production. Au lieu de profiter de cette courte période d'accalmie pour investir dans le secteur agricole, le gouvernement s'est limité à un exercice mathématique pour effacer le déficit. L'objectif de la Financière du Québec agricole a été dépassé. Les deux dernières années ont généré des surplus de plus de 200 millions \$. Nous sommes en droit d'espérer mieux d'un organisme dont la mission est de soutenir et promouvoir l'agriculture.

De plus, des politiciens et des économistes continuent d'attaquer notre système de gestion de l'offre et la mise en marché collective, et ce, malgré l'échec du libre marché un peu

partout sur la planète. Cet été, même le secteur laitier qu'on croyait à l'abri des baisses de prix a été affecté.

En dépit du récent rapport de Raymond Bachand soulignant l'importance de l'agroalimentaire dans l'économie du Québec, tout le secteur est en attente d'une politique agroalimentaire. Les récentes annonces de sommets prévoyant une conclusion en 2018 montrent bien le manque d'intérêt du gouvernement pour le secteur agricole. Il s'agit de la neuvième consultation depuis 2008 et toujours rien de concret et structurant n'a été proposé.

Quant au dossier du Programme de crédit de taxes foncières agricoles, il sera priorisé pour viser le statu quo en 2017 et mettre en place une table de travail afin de discuter de sa refonte. À la suite des changements apportés, la facture payée par les producteurs augmentera en moyenne de 30 à 40 %.

À cela, ajoutons les enjeux entourant les pesticides et le bien-être animal qui font maintenant partie du quotidien des producteurs.

Le travail et les défis ne manquent donc pas. La solidarité de tous les producteurs et productrices, peu importe leurs productions, est devenue indispensable afin de garder nos acquis, oui, mais aussi pour récolter des fruits de nos efforts collectifs.

Dans le cadre de la démarche «À la rencontre des producteurs», nous devons poursuivre notre objectif de rencontrer les hommes et les femmes qui, comme nous, sont passionnés par l'agriculture. Nous en avons rencontré plus de 50 %, mais nous devons faire un dernier effort pour atteindre notre objectif. À vous tous qui me lisez : attendez-vous à être contacté par quelqu'un de votre syndicat d'ici peu.

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la Fédération de l'UPA-Estrie

4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1 855 741-8905
www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 2 900 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 9 décembre 2016
Date de parution : 29 décembre 2016

Dans ce numéro :

Retour sur le congrès.....	3
Hommage à Diane Goyette	5
Bienvenue à Nathalie Gobeil	7
Forum du PDZA de Coaticook	9
Gérer la paie de vos employés	10
Les Espaces boutiques.....	11



Ateliers de perfectionnement de l'automne

Le nouveau calendrier de formation continue en agriculture est maintenant disponible.

Nouveauté cette année, le Collectif en formation agricole de l'Estrie veut soutenir les efforts du milieu vers l'agriculture biologique et durable. Visitez notre site internet www.formationagricole.ca régulièrement puisque des formations s'ajoutent au rythme de la demande des producteurs.

	Titre de la formation	Nb d'heures	Formateur	Lieu	Date	Coût producteur agricole	
						taxes en sus	avec taxes
NOVEMBRE ET DÉCEMBRE							
Nouveau	Culture de plantes médicinales forestières Blo	6	Rudiger Markgraf	Coaticook	12 nov.	31 \$	36 \$
	L'univers des défauts de saveurs du sirop d'érable en grands contenants	5.5	Lise Lessard	Lac-Mégantic Sherbrooke Sherbrooke	16 nov. 12 déc. 24 janv.	31 \$	36 \$
	Abattage d'arbres sécuritaire : certification CSST	16	Éric Quirion	Coaticook	19, 26 et 27 nov. 4 places	280 \$	322 \$
	Utilisation et calibration des outils de mesure en acériculture	6	Lise Lessard	Lac-Mégantic Sherbrooke	23 nov. 5 places 24 nov.	31 \$	36 \$
Nouveau	Le ver de terre un allié indispensable en agriculture Durable	6	Hélène Beaumont	Sherbrooke	2 déc.	31 \$	36 \$
	Friandises et dérivés à l'érable	12	Doris Dallaire	Coaticook	3 et 4 déc. 4 places	44 \$	50 \$
Nouveau	La planification des cultures en maraîchage diversifié Blo	6	Frédéric Thériault	Sherbrooke	7 déc.	31 \$	36 \$
	Perfectionnement-transformation des produits de l'érable	8	Doris Dallaire	Coaticook	11 déc.	40 \$	46 \$
Nouveau	Transition vers l'acériculture biologique Blo				Janvier		
Nouveau	Production de sirop d'érable certifié biologique Blo	7	À venir	Localité centrale	Décembre		
Nouveau	Le séchage et la conservation des grains	12	Nicolas St-Pierre	Coaticook	Détails à venir	43 \$	
	Lancement d'une entreprise		Carole Tousignant Daniel Martel Jacques Cloutier Luc McClish	Magog East-Angus Lac-Mégantic Coaticook	13 déc. au 23 mars À venir À venir 23 janv. au ?	Selon l'emplacement	
	Production d'ail	6	Geneviève Legault	Sherbrooke	Décembre	31 \$	36 \$

Les coûts affichés sont pour les producteurs agricoles. Informez-vous des coûts pour les non-producteurs.

Pour information : Julie Moreau, 819 346-8905, poste 138 ou rfa@upa.qc.ca.



Pour vous inscrire à une formation www.formationagricole.ca



Coup de cœur en agroenvironnement

Le comité de la **journée Conservation des ressources et grandes cultures** qui aura lieu le 1^{er} février 2017 désire souligner les bons coups des productrices et producteurs en agroenvironnement.

Vous connaissez une productrice ou un producteur ou, vous faites vous-même une action bénéfique pour votre environnement, faites-nous le savoir! Transmettez-nous les coordonnées de la personne, une description de son ou ses bons coups et expliquez en quelques mots pourquoi est-ce bon pour l'agroenvironnement.

Prix : La personne gagnante remportera un voyage de chaux et une plaque souvenir.

Envoyez le tout avant le **16 décembre** à Ermin Menkovic par courriel : ermin.menkovic@mapaq.gouv.qc.ca ou par télécopieur au 819 820-3942.



Le pouvoir de récolter le fruit de nos efforts collectifs

Valéry Martin, conseillère aux communications

«La vocation nourricière est au cœur des préoccupations des productrices et producteurs de l'Estrie». C'est en ces mots que François Bourassa s'est adressé aux journalistes lors du congrès et de l'Assemblée générale annuelle de l'UPA-Estrie tenue le 19 octobre à Sherbrooke.



La journée a été marquée par l'élection à la vice-présidence de Lynne Martel-Bégin, productrice laitière et forestière de Bury et aussi présidente de l'UPA du Haut-Saint-François. Elle remplace ainsi Réal Marcoux, producteur de bovins à Weedon qui tire sa révérence après 35 ans de syndicalisme agricole dont 23 ans au conseil exécutif de l'UPA-Estrie. Son discours ainsi que l'hommage composé par sa fille Chantal ont ému l'assistance.

Les 150 délégués présents recevaient pour l'occasion Martin Caron, 2^e vice-président de l'Union. Ce dernier, aussi producteur de lait et de grains à Louiseville, a fait le point sur les défis agroalimentaires de l'heure. Il a parlé des outils dont doivent disposer les entreprises agricoles pour être compétitives sur les marchés. Notamment, la différence de traitement dont bénéficient les producteurs ontariens quant à la taxation foncière agricole a été soulevée. Les changements proposés par le gouvernement du Québec au Programme de crédit de taxes foncières agricoles feront augmenter la facture de 30 à 40 % en moyenne. L'augmentation peut aller jusqu'à plus de 100 % pour certaines entreprises estriennes selon les simulations effectuées.

«L'agroalimentaire québécois a déjà défini ses priorités : mettre en place un programme pour relancer les investissements sur les fermes, combler le retard en recherche et développement et s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre. Ce pelletage vers l'avant, jumelé aux mauvaises décisions des deux dernières années, n'aide pas les agriculteurs de chez nous à nourrir leurs concitoyens, bien au contraire» a conclu Martin Caron.

En après-midi, mettant la table en prévision des ateliers sur le Plan de développement de l'Union, l'animateur et conférencier bien connu Errol Duchaine a offert aux participants un utile retour en arrière intitulé : «Qu'est-ce qu'on ferait sans vous?»

Saviez-vous que c'est lors de la sédentarisation des humains, il y a 12 000 ans, grâce à l'agriculture que la civilisation a pris naissance?

La taille moyenne des entreprises familiales agricoles du Québec assure l'occupation du territoire. De plus, pouvoir compter localement sur des denrées saines et abordables favorise la sécurité alimentaire. Enfin, concluant sur les dangers de l'accapement des terres, Errol Duchaine a proposé une image forte : «Il faut posséder le sol pour en contrôler le sort ».

La saison des assemblées locales étant terminée, voici les coordonnées de vos principaux dirigeants. Les listes complètes des membres des conseils d'administration sont disponibles sur www.estrie.upa.qc.ca. Cliquez sur la pastille intitulée : Syndicats estriens.

Syndicat local de l'UPA du Granit

Président : René Lachance 819 652-2429
Vice-président : Rémi Philippon 819 582-5194
Pour joindre votre syndicat par courriel : upagranit@gmail.com

Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François

Présidente : Lynne Martel Bégin 819 451-2884
Vice-président : Henri Lemelin 819 875-5138
Pour joindre votre syndicat par courriel : upahsf@gmail.com

Syndicat local de l'UPA de Coaticook

Président : Philipp Strinimann 819 849-0608
Vice-président : Christian Vanasse 819 838-5582
Pour joindre votre syndicat par courriel : upacoaticook@gmail.com

Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog

Président : Guillaume Dame 450 539-2980
Vice-président : Jean-François Gagné 450 843-7874
Pour joindre votre syndicat par courriel : upamemphremagog@gmail.com

Syndicat local de l'UPA du Val-St-François et Sherbrooke

Président : Laurent Tremblay 819 846-2600
Vice-président : Michel Brien 450 532-4478
Pour joindre votre syndicat par courriel : upavsfsherbrooke@gmail.com

Syndicat local de l'UPA des Sources

Présidente : Monia Grenier 819 828-2076
Vice-président : Martin Legault 819 828-2709
Pour joindre votre syndicat par courriel : upadessources@gmail.com

Syndicat de l'UPA de Frontenac

Président : Serge Lapointe 418 486-7234
Vice-président : Guy Boulanger 418 486-7521
Pour joindre votre syndicat par courriel : serge.lapointe@tellambton.net

Soirée conférence de l'automne du SPFSQ

Sylvain Dulac, ing. f. directeur adjoint

Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec



Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec

Producteurs forestiers, venez rencontrer vos dirigeants syndicaux et les employés du SPFSQ afin de discuter avec eux des sujets qui vous préoccupent. Puis, assistez à deux excellentes conférences.

Bernard Lévesque, directeur du Service de comptabilité et de fiscalité de l'UPA-Estrie, présente une conférence sur **Le transfert inter-génération libre d'impôt**. Quelles sont les règles à respecter pour qu'un propriétaire de boisé puisse transférer à titre gratuit sa terre à bois à ses enfants sans impact fiscal. (report d'impôt)

Vincent Miville, ing.f., économiste forestier à la Fédération des producteurs forestiers du Québec. Sa présentation portera sur **l'Accord sur le bois d'œuvre résineux : les producteurs de bois pris entre l'arbre et l'écorce?** Le dernier accord sur le bois d'œuvre résineux avec les États-Unis a eu un impact néfaste sur l'industrie canadienne du bois d'œuvre, sur l'industrie forestière en général et indirectement sur les producteurs de bois du Québec. Nous reviendrons sur les revendications des gouvernements canadiens et américains alors qu'ils s'emploient encore une fois à ce sujet. Nous tenterons par le fait même d'évaluer les impacts d'un litige ou d'une entente pour l'industrie du bois d'œuvre et les producteurs de bois.

Le mercredi **23 novembre** à 19 h 30

Centre Julien-Ducharme

(Aréna de Fleurimont – Parc Quintal)

1671, chemin Duplessis à Sherbrooke

Dans le cadre du projet

Maillage

Producteurs maraîchers et Cafétérias

Producteurs maraîchers : vous souhaitez développer de nouveaux marchés?

Gestionnaire de cafétérias : vous rêvez d'une offre alimentaire plus saine, locale et éducative?

Vendredi 18 novembre 2016
9 h à 14 h
Collège Servite
470, rue Main, Ayer's Cliff

Vous êtes invité à une journée d'information et de réseautage!

Au menu :

Conférence de Rachel Schofield

Rachel est coordonnatrice en saine alimentation et entrepreneuriat social pour un district scolaire francophone du Nouveau-Brunswick. Elle est l'initiatrice du concept de la cafétéria entrepreneuriale.



Dîner-réseautage

Un dîner sera offert à tous les participants; ce sera l'occasion d'échanger sur les possibilités de maillage local entre les producteurs maraîchers et les cafétérias.

Coût : 20 \$ par personne, dîner inclus. Information et inscriptions : www.ciarc.ca ou 819 849-4802

Une invitation de :



La Fédération des Agricultrices honore Diane Goyette de Compton

Yolande Lemire, présidente des Agricultrices de l'Estrie



Lors du Gala Saturne de la Fédération des agricultrices du Québec tenu à Victoriaville le 14 octobre dernier, Diane Goyette, cofondatrice du Verger de Gros Pierre de Compton a fait l'objet d'un vibrant hommage pour s'être distinguée en tant qu'*Agricultrice accomplie* en Estrie. Cet hommage souligne l'accomplissement et les réalisations d'une agricultrice retraitée ayant été un pilier pour le milieu agricole, pour son entreprise et pour sa communauté. Des agricultrices accomplies sont reconnues dans trois régions à chaque édition du Gala Saturne, en plus des prix habituels qu'on y remet.

À la fin des années 1970, Diane Goyette quittait son poste de documentaliste au CÉGEP de Sherbrooke et sa vie urbaine afin de s'exiler à Compton. Son nouveau métier : pomicultrice!

En 1990, sur les pentes vallonnées de sa campagne, Diane Goyette et Louis Poulin, son conjoint, ont un projet. Ils plantent les premiers pommiers nains. Ils acquièrent les connaissances de pomiculture en France. Ainsi naît le Verger le Gros Pierre. Ce qui devait être un projet sur dix ans est devenu, trois décennies plus tard, l'une des entreprises pionnières de la pomiculture au Québec, développeuse et créatrice de nouvelles variétés de pommes et un arrêt incontournable sur la route gourmande de la vallée de la rivière Coaticook.

Toujours dans la poursuite de ses objectifs, Diane Goyette œuvre, depuis 2005, au développement des Comptonales, événement agroalimentaire majeur visant la mise en valeur et la promotion du travail et du savoir-faire des producteurs, transformateurs, chefs et artisans de Compton et des environs. En 2014, Les Comptonales ont reçu la médaille d'or des Grands Prix du Tourisme du Québec. Femme d'équipe, Diane partage chaque réussite avec les personnes ayant contribué au succès.

Depuis maintenant deux ans, Diane travaille assidûment au développement continu du marché public extérieur de Compton. Visionnaire, elle en assume la direction complète. Elle y croit!

Aujourd'hui, en semi-retraite, elle assiste les nouveaux propriétaires dans leur poursuite de la mission du Verger le Gros Pierre. Les gens de la communauté reconnaissent à Diane Goyette sa témérité, sa ténacité, son audace, sa diplomatie, son doigté, sa finesse et l'amour qu'elle porte pour les gens. Elle laisse dans le paysage de Compton une forte empreinte de courage et de détermination. Nul doute que cette *agricultrice accomplie* saura encore nous surprendre.



Photo : Annick Malenfant

Diane Goyette et Yolande Lemire

T'as les oreilles basses ?
Parles-en !
1 866 APPELLE - 1 866 277 3553
JEVI Centre de prévention du suicide - Estrie

BALANCES GOSSELIN Inc.
Service • Vente • Location • Réparation
819-674-8442

Pour trouver avec précision & fiabilité, la mesure recherchée !

177, de L'Église, Martinville, QC, J0B 2A0
balancesgosselin@gmail.com
www.balancesgosselin.com

SYMPOSIUM OVIN PROVINCIAL 2016



Plus de 180 participants



14 kiosques pour répondre aux questions



Nos bergeries ont ouvert leurs portes



12 conférences plus qu'instructives



Le cocktail...

... suivi du banquet



Richard Bourasse, François Castonguay et André Charest des piliers pour la production ovine



Joste Bélanger, une invitée olympique, très généreuse avec les participants



Le comité organisateur vous dit **merci !!!**



...de l'oxygène pour aujourd'hui et demain !

Avis de nomination

Nathalie Gobeil Conseillère en aménagement du territoire.

Diane Lacroix, directrice régionale

Nous avons le plaisir d'accueillir Nathalie Gobeil au sein de notre équipe. Détentrice d'un baccalauréat en géographie de l'Université de Sherbrooke et de quelques cours de 2^e cycle en communication environnementale et en gestion des ressources forestières et agricoles, Madame Gobeil était directrice du Créneau d'excellence sur la transformation du bois d'apparence et composite. Auparavant, de 2010 à 2015, elle était coordonnatrice de la Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). Elle a aussi œuvré dans le domaine de l'environnement, de l'agrotourisme et du développement régional.

Nathalie Gobeil agit à titre de conseillère en aménagement du territoire en remplacement de François Thomas, maintenant directeur du service de l'aménagement du territoire et du développement régional de l'UPA de la Montérégie. Elle s'occupera principalement des dossiers de l'aménagement, de l'environnement et de la faune.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe!





Nouvelle formule

Valorisation de la profession agricole auprès des partenaires

La Fédération de l'UPA-Estrie est heureuse de vous annoncer la tenue du

Gala Récolte 2017

du syndicalisme agricole et forestier de l'Estrie

qui aura lieu le

21 janvier 2017 à l'Hôtel Chéribourg d'Orford.

Cette soirée rassembleuse, placée sous le thème Récolter le fruit de nos efforts collectifs, soulignera les réalisations de productrices et producteurs agricoles qui se sont démarqués au cours des trois dernières années, aussi bien que les actions de partenaires du secteur agricole qui ont su mettre en place des conditions favorisant le dynamisme et la pérennité de l'agriculture en Estrie.

Dix lauréats seront honorés et remporteront un prix dans l'une ou l'autre des sept catégories, soit Relève et établissement, Agricultrices de carrière, Foresterie, Agroenvironnement, Développement du milieu agricole, Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est et Famille agricole.

Billets : 55 \$/personne, 425 \$/table de 8 personnes, 525 \$/table de 10 personnes.
Procurez-vous vos billets auprès de Brigitte Tardif au 819 346-8905, poste 140 ou via btardif@upa.qc.ca

Récolter le fruit de nos efforts collectifs

23^e Journée laitière de l'Estrie

Date : **Mardi 22 novembre 2016**
Heure : 9 h
Endroit : **Centre communautaire
Richard-Gingras**
4503, chemin Saint-Roch Nord
Sherbrooke J1R 0K7



Conférences au programme :

- Les stratégies pour contrôler ses charges de machineries...Pour avoir les poches pleines de foin !
- Changements climatiques et persistance de la luzerne
- Un ensilage : Des principes...à la pratique
- Prix du lait et prévisions mondiales
- Salmonella Dublin : Comment minimiser le risque à la ferme
- La sélection moderne : Comment se positionner pour l'avenir
- Les meilleurs «coûts» de la ferme Juar et la ferme Merveille - Panel de producteurs

Coût : 25 \$ / personne en préinscription (sans dîner)
30 \$ / personne en préinscription (avec dîner)
20 \$ / étudiant (avec dîner)
35 \$ / personne à l'entrée (avec dîner)
30 \$ / personne à l'entrée (sans dîner)



Formulaire d'inscription

À retourner avant le **14 novembre 2016** à l'adresse suivante :
Comité organisateur – 23^e Journée laitière de l'Estrie
4300, boulevard Bourque
Sherbrooke (QC) J1N 2A6
Téléphone : 819 346-8905, poste 119

Nom de l'entreprise : _____ (EN MAJUSCULE S.V.P.)

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Téléphone : _____

Nombre de personnes : _____ x 30 \$ (avec dîner) = _____

Nombre de personnes : _____ x 25 \$ (sans dîner) = _____

Nombre de personnes : _____ x 20 \$ (étudiant avec dîner) = _____

Libellez le chèque à l'ordre de : Fédération de l'UPA-Estrie

Journée proAction sur les volets bien-être animal et traçabilité

Vous êtes invités à deux journées d'information sur le programme proAction. Les validations des nouveaux volets débiteront en septembre 2017 selon votre calendrier actuel de validation du volet Salubrité des aliments (LCQ). L'objectif de ces journées est de vous familiariser avec les échéanciers et les exigences à venir. De plus, vous aurez l'opportunité, si vous le désirez, de produire vos procédures normalisées sur place en après-midi pour le volet bien-être animal.

Date :	25 novembre 2016	8 décembre 2016
Endroit :	Resto-Pub le St-Gab's 66, rue Principale Sud Windsor J1S 2B6	Salle Guy-Veilleux 75, rue Castonguay Cookshire-Eaton JOB 1M0
Horaire :	9 h 15 à 12 h - Présentation des exigences des volets bien-être animal et traçabilité 12 h à 13 h - Dîner* 13 h à 15 h 45 - Suite de la présentation du programme proAction et atelier sur les procédures normalisées	
	<u>Vous devez réserver votre place avant le 18 novembre 2016.</u>	<u>Vous devez réserver votre place avant le 1^{er} décembre 2016.</u>

*Un dîner sera servi sur place pour les personnes désirant assister à l'atelier.

Afin de pouvoir participer à l'une de ces journées, vous devez réserver votre place auprès de Jasmine Maurice par courriel à l'adresse suivante : estrie@lait.gc.ca ou par téléphone au 819 346-8905, poste 119.

PDZA de la MRC de Coaticook Invitation au forum



La démarche d'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) se poursuit! Les producteurs agricoles de la MRC de Coaticook sont maintenant invités à participer à un forum. Cette journée de réflexion et d'échanges a pour but d'identifier des actions locales et concrètes permettant de mettre en valeur notre zone agricole et de soutenir les activités agricoles et forestières qui y ont lieu. Les objectifs prioritaires auront été identifiés à l'automne en collaboration avec les producteurs agricoles et les membres de la relève. Des élus, d'autres citoyens ainsi que des acteurs du secteur agricole participeront aussi à la réflexion. En espérant vous y trouver en grand nombre!

Le mardi **6 décembre** de 9 h 30 à 15 h (arrivez dès 9 h)
Salle communautaire de Sainte-Edwidge-de-Clifton, (1375, ch. Favreau)
Un repas sera servi sur place.

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à vous inscrire à info@mrcdecoaticook.gc.ca ou par téléphone au 819 849-7083, poste 221.

La MRC de Coaticook remercie le MAPAQ pour son appui financier et technique dans ce projet.

Gestion de la paie, déductions et cotisations

Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre agricole
Centre d'emploi agricole de l'Estrie

AGRIcarrières a récemment produit des fascicules informatifs destinés aux employeurs agricoles afin de les aider à voir plus clair dans la gestion de leurs ressources humaines. Nous abordons aujourd'hui les cinq étapes à prendre en compte pour gérer la paie de vos salariés.

1. Le bulletin de paie

L'employeur doit remettre au travailleur, avec son salaire, un bulletin de paie. Celui-ci doit contenir :

- Le nom de l'employeur;
- Le nom du salarié;
- Le type d'emploi de l'employé;
- Le nombre d'heures travaillées;
- Le taux du salaire;
- Le montant du salaire brut ainsi que le montant du salaire versé;
- La nature et le montant des déductions, primes, allocations, indemnités ou commissions.

Quand et comment payer le 4 %? Lorsqu'un travailleur agricole est engagé sur une base journalière, il est permis à l'employeur de verser l'indemnité à chaque paie, en même temps que son salaire. S'il est engagé sur une autre base, l'indemnité doit lui être payée en un seul versement, soit avant le début des vacances ou à la fin de l'emploi.

Les retenues, quand et quoi déduire? L'employeur est tenu de faire des retenues sur tout salaire versé à un employé travaillant dans une entreprise au Québec. Après 7 jours de travail, l'employeur doit déduire l'assurance-emploi et le RQAP. Puis, après 25 jours, l'employeur doit déduire la cotisation à la Régie des rentes du Québec. Finalement, dès qu'il y a versement d'un salaire, l'employeur doit automatiquement déduire les impôts fédéral et provincial.

2. Le registre des salariés

L'employeur doit enregistrer toutes les informations liées aux salaires versés à ses travailleurs dans un registre de paie.

3. L'avis de cessation d'emploi

Les délais pour remettre l'avis au salarié varient selon la durée de son service continu. Il est nécessaire de remettre un avis écrit avant de mettre fin au contrat si la mise à pied est pour une période de plus de 6 mois.

Durée de service continu	Délai entre l'avis et le départ
3 mois à moins de 1 an	1 semaine
1 an à moins de 5 ans	2 semaines
5 ans à moins de 10 ans	4 semaines
10 ans et plus	8 semaines

4. Le relevé d'emploi

L'employeur doit produire un relevé d'emploi à chaque fois que l'employé qui occupe un emploi assurable subit un arrêt de rémunération. Ceci est aussi applicable pour les travailleurs étrangers temporaires.

5. le relevé 1 et le feuillet T4

Le relevé 1 et le feuillet T4 doivent être produits après la fin de l'année civile, au plus tard à la fin du mois de février qui suit cette année civile.

Veillez noter que les fascicules complets sont disponibles sur le site www.agricarrieres.com dans la section bibliothèque, sous l'onglet : Séries OUTILS.

Pour de plus amples informations, contactez Valérie Giguère au 819 346-8905, poste 124 ou à vgiguere@upa.qc.ca.



Saviez-vous que le **Service de fiscalité et de comptabilité** de la Fédération de l'UPA-Estrie offre le service de paie aux entreprises intéressées? Informez-vous auprès de Bernard Lévesque, directeur du service au 819 346-8905, poste 139 ou par courriel à blevesque@upa.qc.ca.

Toujours plus de produits locaux dans les Espaces boutiques

*Ghislain Lefebvre, directeur,
Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie*

Le 25 octobre dernier a eu lieu l'activité Rencontre express avec les Espaces boutiques des Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est. Les 12 producteurs présents ont eu la chance de rencontrer 3 Espaces boutiques en un même endroit.

La formule était simple. Chaque producteur disposait de sept minutes pour présenter son entreprise et ses produits. Plusieurs avaient d'ailleurs amené des produits à déguster pour convaincre les propriétaires des boutiques de les ajouter sur leurs tablettes.



Ventes

Présenter ses produits en un temps aussi court représente un réel défi, mais il s'agit d'une bonne pratique à développer. Que ce soit lors d'une activité minutée comme les Rencontres express ou lors de rencontres dans n'importe quel point de vente, le temps à la disposition des producteurs pour faire bonne impression sur des acheteurs et réussir à vendre des produits est toujours extrêmement court. Alors, inutile d'allonger indûment la discussion! Aller à l'essentiel avec des dégustations et des listes de prix claires et bien structurées. Voilà le secret de rencontres d'affaires réussies.

Les résultats des Rencontres express sont bien réels. Plusieurs ventes ont été conclues pendant l'activité. Les produits locaux auront une place de choix chez les Espaces boutiques de la région. Un affichage aux couleurs de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est permet de bien les mettre en valeur.

Suivis

Une fois les produits locaux sur les tablettes, la partie n'est pas terminée pour autant. Il sera important pour les producteurs d'assurer le suivi des ventes avec chaque boutique ainsi que le suivi des inventaires et la présentation des produits sur les tablettes. Pour aider les producteurs à avoir une vue d'ensemble des démarches à faire pour la vente en boutique, le CIBLE a préparé un document intitulé *Résumé de la préparation pour le marché de détail* et l'a mis en ligne sur :

<https://cible-estrie.qc.ca> dans la section Liens utiles.

Les Espaces boutiques des Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est se sont engagés à mettre les produits d'au moins cinq entreprises membres bien à la vue dans leur boutique. Les Rencontres express ont permis d'augmenter encore plus ce nombre. Il est possible de découvrir les Espaces boutiques en navigant sur le site www.createursdesaveurs.com.

L'activité a été rendue possible grâce à la participation financière du Ministère de l'Alimentation, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Nomination

Le CIBLE est heureux de souhaiter la bienvenue à **Anne-Sophie Demers** à titre de Chargée de projet pour la Stratégie de positionnement des aliments du Québec sur le marché institutionnel (SPAQMI).



Travailler de façon sécuritaire à bon prix

Mariane Paré, agr., conseillère à la vie syndicale

Le Syndicat local de l'UPA des Sources offre des ensembles de harnais de sécurité à des prix intéressants pour tous les producteurs agricoles de l'Estrie. De plus, le Syndicat offre aux producteurs de son territoire un rabais supplémentaire de 50 %.



FP31

Choix # 1



Choix # 2



Choix # 3



Choix	Description	Prix de détail standard	Prix spécial aux producteurs agricoles de l'Estrie	<i>*Prix après rabais offert par le Syndicat local de l'UPA des Sources à ses membres</i>
Choix # 1	Harnais multi-classes (CSA, A, D, E, L, P) longue simple fixe avec absorbeur	275,83 \$ tx. incl.	196,61 \$ tx. incl.	99 \$ tx. incl.
Choix # 2	Harnais multi-classes (CSA, A, D, E, L, P) longue double fixe en « Y » avec absorbeur	370,10 \$ tx. incl.	262,72 \$ tx. incl.	131 \$ tx. incl.
Choix # 3	Câble de sécurité 5/8 X50' avec mousqueton et coulisseau automatique	216,67 \$ tx. incl.	154,07 \$ tx. incl.	77 \$ tx. incl.

* Conditions : Le conseil d'administration du Syndicat local de l'UPA des Sources offre le rabais supplémentaire à l'achat **d'un seul ensemble** par entreprise agricole sur son territoire.

Cette offre est valide jusqu'au **16 décembre 2016**.

Pour commander, veuillez contacter Karolina Brzezinska à la Fédération de l'UPA-Estrie au 819 346-8905, poste 101.